



## AVIS PUBLIC

### AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

### À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES

AVIS est donné par la soussignée que le conseil municipal de la Municipalité du Village de Val-David a approuvé le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) du 2010, montée du 2<sup>ième</sup> rang à Val-David par la résolution numéro 16-05-200, le 10 mai 2016 et dont le certificat de conformité a été délivré par la MRC des Laurentides le 17 juin 2016.

AVIS vous est également donné que cette résolution est déposée au Service du greffe, situé au 2579, rue de l'Église, Val-David, où toute personne peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

Donné à Val-David, ce 20 juillet 2016

(SIGNÉ) Marie-Pierre Pharand

Marie-Pier Pharand, avocate  
Greffière

Directrice des Affaires juridiques  
et secrétaire-trésorière adjointe